

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Nom du produit	RENOFORM CM
Autres moyens d'identification	Aucune information disponible.
Usage recommandé:	Liquide Travaillant En métal
Restrictions d'emploi:	Utilisation industrielle seulement

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur

Fabricant

Nom de la société:	FUCHS LUBRICANTS CANADA LTD.
Adresse:	405 Dobbie Drive Cambridge, ON N1T 1S8
Téléphone:	519-622-2040
Télécopie ::	519-622-2220
Personne à contacter:	Technical Services Department

Numéro d'appel d'urgence: 519-622-2040 (Bus. hrs) CANUTEC 1-888-226-8832 (24 hrs)

2. Identification des dangers

Classe de Danger

Dangers Physiques

Liquides inflammables	Catégorie 3
-----------------------	-------------

Dangers pour la Santé

Corrosion ou Irritation de la Peau	Catégorie 2
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique	Catégorie 3 ¹ .
Risque d'Aspiration	Catégorie 1

Organes cibles

1.Effet narcotique.

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	0 %
Toxicité aiguë, dérmale	0 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	90.45 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard	8.55 %

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Liquide et vapeur inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de Prudence

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/] antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir cette étiquette). EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Evacuation: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Autres dangers ne donnant pas lieu à classement selon le SGH: Aucun(e).

3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Teneur en pourcentage (%)*
Distillates (petroleum), hydrotreated light	Mineral spirits,	64742-47-8	60 - 100%
Mineral oil		64741-88-4	1 - 10%
n-Nonane		111-84-2	1 - 10%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers secours

Ingestion:	Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. En cas de vomissements, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Inhalation:	Transporter à l'air frais. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise.
Contact avec la Peau:	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les zones de contact à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Contact oculaire:	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Aucune information disponible.

Dangers: Aucune information disponible.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Consulter un médecin en cas de symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Garder au frais les récipients exposés à l'incendie à l'aide d'un jet d'eau. L'eau peut s'avérer inefficace dans la lutte contre l'incendie. Lutter contre l'incendie depuis un endroit protégé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque.

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée, brouillard, CO₂, agent chimique sec ou mousse standard. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés:

Éviter tout jet d'eau direct, qui disperserait et étendrait le feu.

Dangers spécifiques dus au produit chimique:

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un incendie instantané ou s'enflammer de façon explosive. Éviter l'accumulation de vapeurs et de gaz à des concentrations explosives.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Aucune information disponible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Rester en amont du vent. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Assurer une ventilation adéquate. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte, puis placer dans un récipient à déchets chimiques. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Les utilisateurs finaux devraient respecter les meilleures pratiques de l'industrie lors de la manipulation et l'utilisation de ce produit.

Les conseils peuvent être trouvés en utilisant la version actuelle de ASTM Standard E1497-05: Standard Practice for Selection and Safe Use of Water-Miscible and Straight Oil Metal Removal Fluids

Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnelle approprié. N'exposez pas à la chaleur intense comme le produit peut développer et pressuriser le récipient. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Conditions d'un stockage sûr,
y compris d'éventuelles
incompatibilités:**

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais. Stockage des liquides inflammables.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Distillates (petroleum), hydrotreated light - Vapeur. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
Distillates (petroleum), hydrotreated light - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Distillates (petroleum), hydrotreated light - Vapeur. - exprimé en hydrocarbures totaux	8 HR ACL	200 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	250 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Distillates (petroleum), hydrotreated light	TWA	400 ppm 1,590 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
Distillates (petroleum), hydrotreated light - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Les Etats-Unis. Valeurs de Limite de Seuil d'ACGIH (03 2012)
Mineral oil - Brouillard	TWA	1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (09 2011)
Mineral oil - Brouillard	TWA	5 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
	STEL	10 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
Mineral oil - Fraction inhalable.	TWA	5 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
	TWA	5 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
n-Nonane	TWA	200 ppm 1,050 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
n-Nonane	8 HR ACL	200 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	250 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)

n-Nonane	TWA	200 ppm 1,050 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
n-Nonane	TWA	200 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
n-Nonane	TWA	200 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)

Contrôles Techniques Appropriés

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:	Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant. Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection de la Peau	
Protection des Mains:	Aucune information disponible.
Autres:	Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
Protection Respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis du superviseur sur les normes de protection respiratoire de la société.
Mesures d'hygiène:	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État:

Liquide

Forme:

Aucune information disponible.

Couleur:

Jaune

Odeur:

Légère, Pétrole/solvant

Seuil de perception de l'odeur:

Aucune information disponible.

pH:	Aucune information disponible.
Point de fusion/point de congélation:	Aucune information disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	54 °C
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%) :	5 % (v)
Limites d'inflammabilité - inférieure (%) :	0.8 % (v)
Limites d'explosivité - supérieure (%) :	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - inférieure (%) :	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité:	Aucune information disponible.
Densité relative:	0.791
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammation:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	< 20 mm ² /s (40 °C)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Non réactif pendant l'utilisation normale.
Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucun(e)s dans les conditions normales.
Conditions à Éviter:	Chaleur, étincelles, flammes.
Matières Incompatibles:	Aucune information disponible.
Produits de Décomposition Dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Propriétés toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Nocif par inhalation.
Contact avec la Peau:	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire:	Le contact oculaire est possible ; il doit être évité. Peut irriter les yeux.
Ingestion:	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut entraîner un vomissement; l'aspiration (inhalation) de vomissure dans les poumons doit être évitée, car même les petites quantités peuvent causer une pneumonie par aspiration.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.
Contact oculaire:	Aucune information disponible.
Ingestion:	Aucune information disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion	
Produit:	ETAmél () : > 5000 mg/kg
Contact avec la peau	
Produit:	ETAmél () : 1000 - 2000 mg/kg
Inhalation	
Produit:	ETAmél (, 4 h) : > 20 mg/l Vapeur

Toxicité à dose répétée

Produit:	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit:	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit:	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit:	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

Cancérogénicité

Produit:	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérogène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :
Aucun composant cancérogène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:
Aucun composant cancérogène identifié

Mutagenicité des Cellules Germinales

In vitro
Produit: Aucune information disponible.

In vivo
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées
Produit: Aucune information disponible.

Organes cibles
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique: Effet narcotique.

Risque d'Aspiration
Produit: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres effets: Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO

Produit: Aucune information disponible.

Potentiel de Bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit: Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Aucune information disponible.

Mobilité dans le Sol:

Aucune information disponible.

Autres Effets Néfastes:

Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales. Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. C'est la responsabilité de l'utilisateur de produit ou du propriétaire pour déterminer au moment de la disposition, qui se perdent les règlements doivent être appliqués.

Emballages Contaminés: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives au transport

TDG

Numéro ONU:	UN 1268
Nom d'Expédition des Nations Unies:	DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A.
Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
N° d'urgence:	
Groupe d'Emballage:	III
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.

IMDG

Numéro ONU: UN 1268
 Nom d'Expédition des Nations Unies: PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
 Classe(s) de Danger pour le Transport
 Classe: 3
 Étiquettes: 3
 N° d'urgence: F-E, S-E
 Groupe d'Emballage: III
 Quantité limitée 5.00L
 Quantité exemptée PIN for exception quantity

Dangers pour L'environnement: Non
 Polluant marin Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.

IATA

Numéro ONU: UN 1268
 Nom de transport complet: Petroleum distillates, n.o.s.
 Classe(s) de Danger pour le Transport:
 Classe: 3
 Étiquettes: 3
 Groupe d'Emballage: III
 Quantité limitée 10.00L
 Quantité exemptée PIN for exception quantity

Dangers pour L'environnement: Non
 Polluant marin Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.
 Uniquement par avion cargo: Autorisé.

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales du Canada

Liste des substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Non réglementé

Liste des substances d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5	Distillates (petroleum), hydrotreated light	Énuméré
----------	---	---------

NPRI PT5	n-Nonane	Énuméré
----------	----------	---------

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI	Non réglementé
------	----------------

Gaz à effet de serre

Non réglementé

16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date de Publication: 06/15/2017

Date de Révision: 06/15/2017

Version n°: 1.1

Autres Informations: Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité: Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.